

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre 2025, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à vingt heures trente minutes en mairie sous la présidence de Madame Stéphanie CHORIN-SAVILL, Maire.

Date de convocation : 20 novembre 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de membres votants : 13

Etaient Présents :

Stéphanie CHORIN-SAVILL, Philippe MICHEL, François BRIANDET, Daniel TREUVELOT, Marta BEILIN, Jean-Claude BERNAY, Séverine COGNARD, Jean-Philippe DESPERROIS, Christian PARIS, Nathalie REY, Albana WANNER, Louis YOSHIDA

Absents : Alain KUTOS, Jean François PERNEL

Absente excusée : Frédérique STEAD donne pouvoir à Stéphanie CHORIN-SAVILL

Secrétaire de séance : Marta BEILIN

DM N° 3 : CREATION DU CHAPITRE 26 / TITRES DE PARTICIPATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°2025-06 en date du 04 avril 2025 adoptant le budget primitif 2025,

CONSIDERANT qu'au regard de l'exécution du budget, il s'avère nécessaire de créer le **chapitre 26 /nature 261** nécessaire à l'achat de titres/participations dans le cadre de la création d'une SPL

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,
APPROUVE la décision modificative N°3 telle que ci-dessous :

Article / chap.	Désignation	Section		BP 2025
26/261	TITRES DE PARTICIPATIONS	Invest	D	557.00 €
2184	MATERIEL de BUREAU	Invest	D	-557.00 €

Approbation à l'UNANIMITE

DIT que les crédits sont prévus au budget de l'exercice. DIT que Madame le Maire de la Commune de Boisemont est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au contrôle de légalité. Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa publication et sa transmission au Représentant de l'Etat.

Secrétaire de Séance
Marta BEILIN



Pour extrait conforme,
Maire de Boisemont
Stéphanie CHORIN-SAVILL